

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

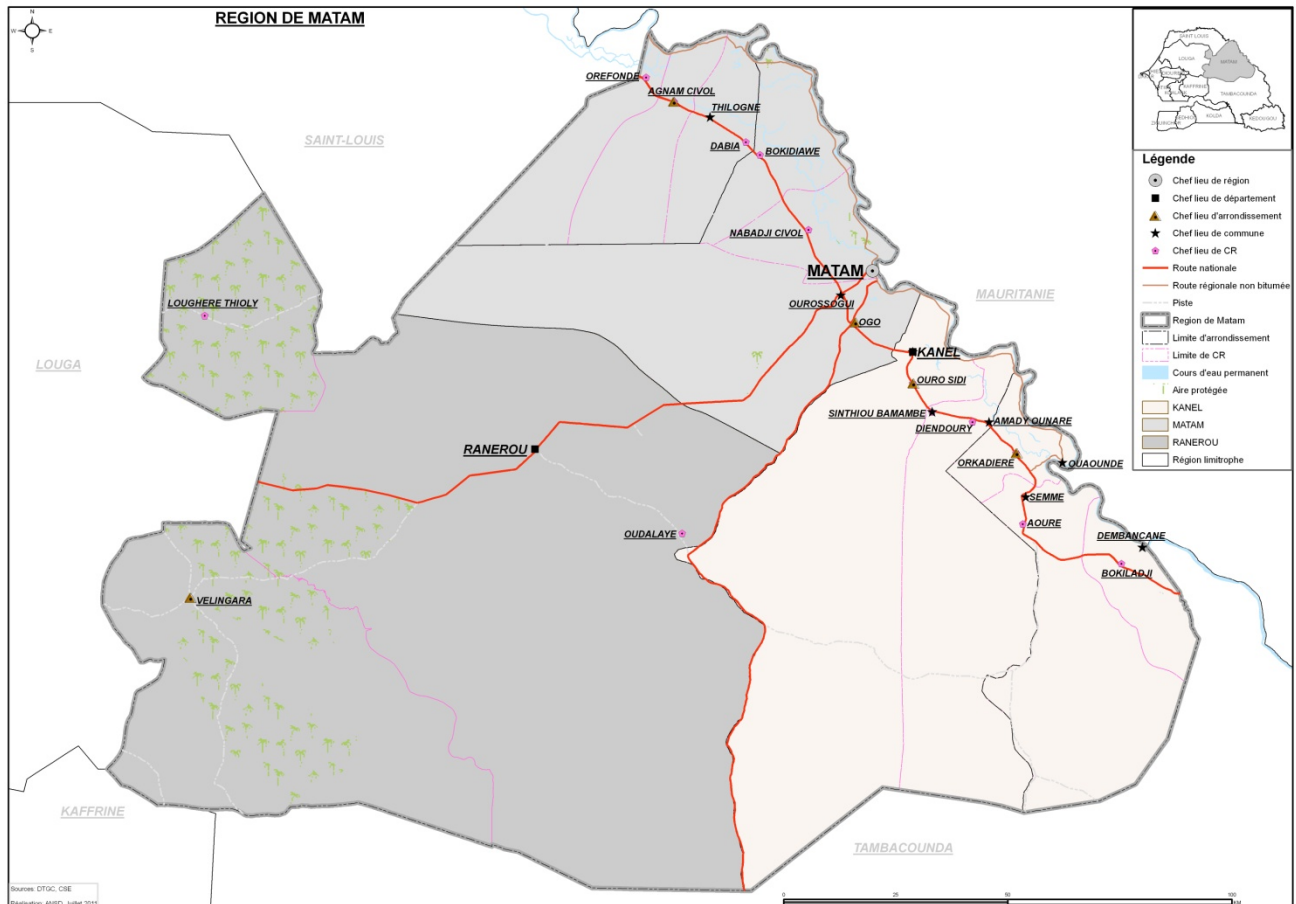
REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Matam



SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Août 2015

M
A
T
A
M

2
0
1
2

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Ndiouma	FAYE
Adjoint au Chef du Service Régional	Birane	NIANG

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de MATAM

Tél : 33 966 61 14

CHAPITRE VI-HYDRAULIQUE, IRRIGATION ET MAITRISE DE L'EAU

VI.1. Introduction

L'eau est un bien indispensable et très important dans la vie économique et sociale. Evoquer les politiques menées dans le secteur. Ce présent chapitre dresse le point sur le potentiel régional et l'état des lieux, suivi d'un aperçu des contraintes du secteur. Ensuite, il est développé des thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine.

VI.2. Potentialités hydrauliques

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluent que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région. Le régime hydrographique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé 20,4 milliards de m³ à la station de Bakel.

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 25 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant aux nappes du Maestrichtien, leur profondeur peut atteindre parfois plus de 300 mètres.

VI.2. 1. Hydraulique urbaine

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistre en mars 2007, déjà un taux de 98% de couverture selon la BM. Cependant dans la région de Matam ce n'est pas le cas. En effet, on a seulement la commune de Matam qui est gérée par la SDE qui est mise en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante avec les ouvrages suivants :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m³/h, soit une capacité de production totale de 100m³/heure ;
- 2 réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400m³ ;
- 1 station de déferrisation de l'eau.

Partout ailleurs dans les communes de la région, ce sont des ASUFORS ou des comités de gestion de l'eau qui gèrent le service de l'eau. Même si des avancées sont notées, des difficultés existent toujours pour la gestion du service. Ces difficultés sont souvent dues à l'absence de personnes qualifiées et formées pour la gestion de ces grands réseaux d'eau potable

La plupart de ces structures de gestion se caractérise par :

- une faible capacité d'investissement pour assurer l'entretien et le renouvellement du matériel, ce qui entraîne des pannes de forages durant plusieurs jours d'affilé et un désagrément certain des populations qui sont obligés de parcourir des distances énormes pour trouver de l'eau. ;
- une insuffisance de compétences managériales (certains membres de comité sont analphabètes) qui se traduit par une très mauvaise qualité du service et des problèmes de trésorerie aigus et récurrents ;
- l'absence de techniciens en mesure d'effectuer les réparations (il arrive qu'une panne dure une semaine privant les populations d'eau).
- La commune d'Ourossogui, pôle économique à forte densité humaine, abritant le seul hôpital de la région, ainsi que les communes de Kanel, Ranérou, Thilogne, Sinthiou Bamambé/Banadji et Hamady Ounaré continuent d'être gérés par des ASUFORS.

VI.2. 2. Hydraulique rurale

Les infrastructures hydrauliques comprennent d'une part, les réseaux d'adduction d'eau potable multi villages ou villageoises (AEMV et AEV) à partir de forages motorisés (thermique, électrique, solaire), d'autre part les puits modernes et forages hydrauliques villageois équipés de pompe à motricité humaine.

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades des puits et forages sous la supervision de la Division Régionale de l'hydraulique. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des partenaires (y compris les émigrés de la région), toutes les communautés rurales disposent de forages (voir carte ci-après). Mais la forte implication des émigrés dans la construction des forages engendre une inégale répartition des forages entre les communautés rurales. En outre, le refus de certaines localités d'utiliser les compteurs dans la facturation complique la gestion de la ressource par les comités.

Par ailleurs, l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail entraîne souvent des conflits entre éleveurs et populations pour l'utilisation de l'eau.

VI.2. 3. Accès à l'eau dans la région

Pourtant, dans la quasi totalité des localités, on trouve des forages ou des puits protégés et parfois motorisés pour permettre aux personnes et bêtes d'accéder à l'eau rapidement et facilement.

Le tableau suivant permet de lire que dans la région, on a 69 forages qui desservent 132 localités pour une population couverte de 241 822 habitants, ce qui représente près de 50% de l'effectif régional.

Les populations desservies par des forages avec PM ou FV résident dans 202 localités et sont au nombre de 128 392. Donc en résumé, on a un taux de couverture de la population qui est de 75,24% selon les statistiques du PEPAM.

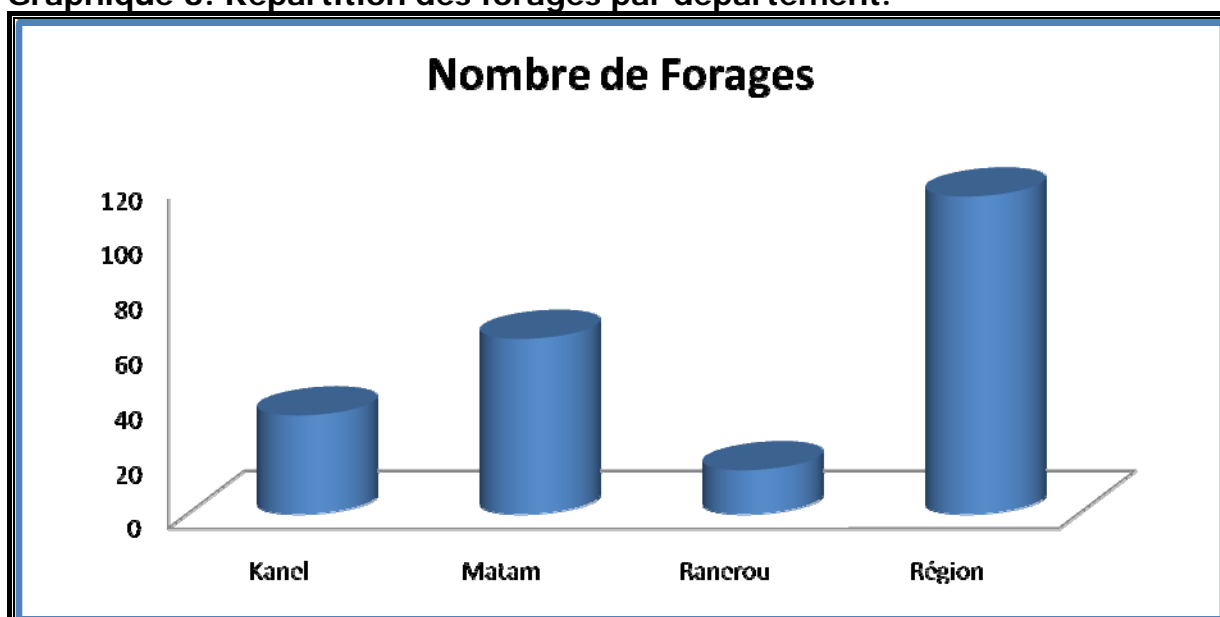
Le maillage des infrastructures hydrauliques souffre d'une mauvaise répartition. En effet, on voit nettement que Ranérou-Ferlo ne compte pas beaucoup d'infrastructures comparativement aux autres départements. Sur un total régional de 118 forages, le département de Ranérou-Ferlo n'en dispose que 16. Le département de Ranérou-Ferlo, a un réel besoin en eau. Le département de Matam dispose du plus grand parc de forages avec **64** unités dont **57** équipés de châteaux d'eau et **07** de réservoirs au sol. Le département de Kanel dispose de **45** forages.

Les réservoirs au sol sont répartis dans l'espace géographique de manière inégale. En effet, nous avons 03 à Kanel, 07 dans le Matam et 13 dans le Ranérou.

Sous la supervision du PEPAM, le Programme régional solaire Phase II (PRS II) qui vient de se terminer, a réalisé 31 nouveaux forages, ce qui a permis d'améliorer les conditions de vie et de santé des populations tout le long du fleuve Sénégal par un approvisionnement en eau potable.

Le Programme 300 points d'eau (forage MFT) financé par l'Etat du Sénégal et l'UEMOA a permis la réalisation de 29 nouveaux forages équipés de pompe à motricité humaine, tous situés dans Communauté Rurale de Bokiladji.

Graphique 3: Répartition des forages par département.



VI.3. Atouts et contraintes

Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat et ses partenaires surtout dans le Diéry (le PEPAM est en instance de démarrage dans la Région);
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;

- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM avec l'aménagement de périmètres maraîchers au système « goutte à goutte ».
- Une importante contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- La participation remarquable des immigrés par l'achat d'équipements d'exhaure, d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée et de l'initiative de co-développement ;
- L'appui permanent du Conseil Régional et ses partenaires.

Les contraintes sont :

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- les difficultés dans l'achat de certaines pièces de rechange en cas de besoin urgent ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- la persistance des populations dans l'approvisionnement en eau à partir des eaux de surface (fleuve, mares et « céanes ») ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les pannes fréquentes et prolongées des forages ;
- le non aménagement des mares et le manque de bassins de rétention.